

À l'occasion de la Journée européenne des langues, nous célébrons la richesse du patrimoine linguistique de l'Europe et l'apprentissage des langues qui nous permet d'y accéder.

Le patrimoine culturel et linguistique de l'Europe est l'un de ses atouts déterminants, incarné par la devise « Uni-es dans la diversité ». Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne soutiennent et protègent le multilinguisme, le reconnaissant comme un pilier de la démocratie, de l'inclusion et de la cohésion sociale. Pour cette raison, l'enseignement et l'apprentissage de plusieurs langues dans nos écoles ne relève pas du luxe culturel, mais bien d'une nécessité politique : c'est ainsi que nous donnons vie à l'idéal européen et renforçons les valeurs pluralistes, inclusives et tournées vers l'avenir qui sont au cœur du projet européen.

Autonomiser les apprenant-es de langues

Un manifeste de la motivation pour la Journée européenne des langues

Les apprenant-es sont autonomisé-es dans leur apprentissage des langues s'ils et si elles

- appartiennent à une communauté d'apprentissage accueillante et bienveillante ;
- sont encouragé-es à partager le contrôle du processus d'apprentissage ;
- sont simultanément utilisateur-ric-es et apprenant-es de leur(s) langue(s) cible(s).

Ce manifeste appelle au développement d'une écologie de la motivation qui

- insiste sur la valeur égale de toutes les langues ;
- reconnaît la valeur et les bienfaits de la diversité linguistique et culturelle.



Téléchargez le texte intégral
du Manifeste de la motivation ici :
edl.ecml.at/Motivation

Les langues renforcent nos capacités, car elles nous permettent



de communiquer et de nouer des relations avec des personnes qui parlent d'autres langues ;



de comprendre des cultures que nous n'aurions pas l'occasion de connaître autrement ;



d'accroître nos perspectives professionnelles ;



d'étendre nos identités ;



d'ouvrir de nouvelles voies pour les études supérieures et professionnelles ;



de développer notre pensée critique.

des autorités
régionales et locales

des apprenant-es
de langues

des formateur-ric-es
d'enseignant-es de
langues

des associations
de parents

des décideur-es politiques,
des législateur-ric-es et des
administrateur-ric-es

des associations professionnelles
d'enseignant-es

des enseignant-es
de langues

des concepteur-ric-es de
programmes d'études

des inspecteur-ric-es scolaires

des chef-fes et
des gestionnaires
d'établissements scolaires

Le développement d'une écologie de la motivation repose sur les efforts de soutien mutuel

des ONG concernées par les
langues minoritaires et régionales,
les relations internationales et les
échanges culturels

edl.ecml.at

2025-FR



Journée européenne des langues
le 26 septembre

